

Fiche technique d'un Groupe de Décision et d'Evaluation Professionnelle (Groupe-DEP)

Justificatif : Fiche élaborée lors du séminaire FSM du 06 02 06 ayant réuni les responsables d'une trentaine de spécialités. L'objectif était de définir les procédures de « **protocolisation d'un staff** » pour l'EPP dans une spécialité . Le Groupe-DEP est la dénomination choisie car l'anglicisme « staff » est impropre pour désigner une réunion qui n'est pas obligatoirement celle d'une équipe dirigeante, ni d'un groupe de pairs (car présence d'autres professionnels et parfois de praticiens en formation). De plus, ces réunions n'ont pas qu'un but d'évaluation des pratiques, elles doivent permettre les prises en charges concrètes des patients.

Il s'agit d'un cadre procédural et non pas d'un standard. L'organisation de ces groupes est à aménager et à simplifier en fonction des spécialités et des lieux d'exercice. Les séquences sont à adapter aux situations rencontrées. La société savante OA d'EPP garantit le respect des principes et la qualité des procédures des équipes qui auront été identifiées à la demande d'un responsable (par exemple, le Chef de Service ou responsable d'UF).

PS: pour les adhérents de la FSM, cette fiche technique peut être mise en annexe dans le dossier demandant l'agrément dans une spécialité

Groupe de professionnels

Spécialistes, généralistes, ou autres professionnels de santé ; composition stable du groupe ; possibilité de confrontation à d'autres équipes ; interdisciplinarité et pluriprofessionnalité possible voire recommandées ; mélange possible public-privé ; rarement plus de 10-12 praticiens (si plus, prévoir une organisation spécifique) ;

Objectifs

Formation et analyse des pratiques professionnelles ; amélioration de la qualité des soins (sur : un symptôme, une technique, un examen complémentaire, une organisation ou parcours de soins, un chemin clinique, un traitement, un axe de prévention ou d'éducation thérapeutique/de santé).

Organisation

- Un modérateur (animateur), choisi dans le groupe et ayant une expertise dans le ou les thèmes du jour
- Un expert qui peut être aussi le modérateur (choisi au préalable si thème préétabli, ou en début de séance si les travaux portent sur les cas cliniques en cours
- Un secrétaire de séance. Possibilité de roulement pour ces différentes fonctions.
- Une feuille d'émargement datée et signée
- La date du staff est déterminée avec une fréquence habituelle de 1 à 2 fois /mois, avec un suivi sur une durée de 6 à 12 mois (action ponctuelle) ou sans limite (programme continu d'EPP)
- Les supports sont les dossiers des patients des membres du groupe, les références sont les données de la littérature et les travaux d'autres équipes ; les référentiels d'EPP sont à dréer s'ils n'existent pas (sociétés).

Déroulement des « staffs »

Etape 1 : définition du/des thème(s)

Deux possibilités, non exclusives l'une de l'autre :

- Analyse des besoins du groupe et/ou choix de priorités de santé publique ; thème repérable (délimité, fréquent, avec le choix de critères en nombre limité)
- Choix de thèmes le jour du « staff » à partir de cas cliniques posant problème

Etape 2 : déroulé de la session elle-même

- Présentation d'un (des) cas cliniques
- Détermination du (des) problèmes soulevés
- Hypothèses de résolution du (des) problèmes
- Discussion (expert)
- Apport de références
- Définition de la procédure choisie pour résoudre le problème
- Auto-évaluation de chaque participant (par rapport à leur pratique) au regard de cette procédure
- Axe d'amélioration

Etape 3 : Mise en application des décisions d'amélioration

- Pour les nouveaux cas ou les anciens en cours
- Pour les organisations ou parcours de soins nouveaux ou en cours

Etapes 4, 5...

- Lecture et critique du dernier compte-rendu
- Retour des questions concernant les premiers cas
- Aide pour le (les) cas difficile (s) éventuel(s)
- Lecture/commentaire d'article(s)
- Suivi et critique du référentiel

Etape X + n

Confrontation éventuelle avec d'autres équipes

Etape X + n + 1 : validation de l'ensemble